Le Nautilus Club, c'est 2 entrainements par semaine. Les lundis à la piscine Square du Luxembourg et les jeudis à la piscine Belletanche. Les horaires sont consultables sur notre site

Notre équipe d'encadrement, une des plus structurées de votre ville (actuellement plus de 15 moniteurs et initiateurs tous brevetés F.F.E.S.S.M.), sera à disposition pour vous initier et vous perfectionner aux techniques de la plongée. Vous pourrez également pratiquer votre activité favorite lors des différentes sorties organisées par notre association.

Si vous souhaitez plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec un membre du comité que vous trouverez sur notre site à la rubrique « contacts – le comité ».

Nous vous souhaitons à tous de bonnes plongées 2015/2016. Le comité.

REGLEMENT INTERIEUR

- 1) L'association NAUTILUS CLUB DE METZ organise des entrainements et formations à la pratique des sports sous-marins, les lundis soirs à la piscine Square du Luxembourg et les jeudis soirs à la piscine Belletanche, des sorties en fosse et en milieu naturel.
- 2) La validation de l'inscription se fera à réception de la fiche de renseignements, du certificat médical et du règlement de la cotisation et licence ; une fois agréée par le comité de direction.
- 3) Le certificat médical devra être réalisé sur le formulaire officiel recto verso proposé par la commission médicale, et se trouvant en ligne sur le site de la FFESSM.
- 4) Le Nautilus club est doté d'un matériel spécifique, révisé régulièrement et adapté à la pratique de la plongée.
 - Chaque membre respectera scrupuleusement le matériel mis à sa disposition, qui sera rincé après chaque utilisation et désinfecté pour la suivante. Les gilets seront purgés. Et le tout remis dans le local prévu à cet effet.
 - Les blocs seront manipulés avec précaution à l'arrivée et au départ de la piscine depuis la remorque, rangés robinetterie vers l'arrière.
 - Tout problème avec le matériel sera signalé aux encadrants.
- 5) Le Nautilus organise un prêt de matériel en ce qui concerne les sorties organisées par le club (fosse, milieu naturel).
 - Une participation financière par gilet stabilisateur et par détendeur sera demandée par saison.
 - La restitution du matériel se fait à l'issue de chaque sortie.
- 6) Dans le cadre des activités du Nautilus des prises de vue peuvent être réalisées, tout membre autorise de fait, le nautilus à diffuser publiquement les photographies ou vidéos le concernant.

Médecins fédéraux :

- Dr. Patrick SCHILTZ schiltzpa@wanadoo.fr
- Dr. Michel HUSSON echusson2@wanadoo.fr
- Dr. Jean-Michel BOUSCHBACHER jeanmichel.bouschbacher@wanadoo.fr
- Dr. Christian MULLER scmuller@modulonet.fr